



AG2R LA MONDIALE



CPPS
Commission Paritaire
de Prévoyance et de Secours
Interprofessionnelle



Un fonds social prévoyance dédié aux salariés de la branche en difficulté

CCN des organismes de formation

Un fonds d'action sociale dédié aux salariés

Les partenaires sociaux de la Branche des Organismes de Formation ont constitué en 2014 un « fonds d'action sociale prévoyance » dédié aux salariés des entreprises relevant du régime de branche, adhérentes à AG2R Prévoyance

- Entraide et solidarité en faveur des salariés
- Démarche « Ecoute - Conseil - Orientation »
- Aides financières individuelles

Bénéficiaires

Ce fonds est créé au profit :

- des salariés ;
- des personnes en portabilité ;
- des invalides percevant une rente ;
- ou de leurs ayants droit,

lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles touchant : le deuil, la famille et les conditions de vie.

Prestations

Le fonds verse des aides à titre exceptionnel, en fonction de la situation personnelle du demandeur et en lien avec le contrat prévoyance.



Une intervention spécifique dans les situations difficiles

Le fonds d'action sociale peut intervenir sous forme de participation, par exemple :

Deuil

- Au soutien psychologique des enfants suite au décès d'un parent,
- au financement d'heures d'aide au service à la personne suite au décès du conjoint.

Famille

Aux frais de garde d'enfants de 6 à 12 ans pour les familles monoparentales, suite à un accident de la vie.

Amélioration des conditions de vie

En cas d'endettement suite à une situation de rupture (divorce, décès, chômage, maladie...)

Qui contacter :

Action sociale de AG2R Prévoyance :

Nos équipes vous écoutent au
0 969 361 043 du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00 (coût d'un appel local)
actionsociale.branches@ag2ramondiale.fr

Modalités pratiques

Les salariés souhaitant bénéficier de cette aide s'adressent à l'Action sociale de AG2R Prévoyance pour la constitution du dossier (demande d'intervention sociale et pièces justificatives).

Le dossier complet est étudié par les équipes de l'Action sociale de AG2R Prévoyance (vérification des conditions de ressources, des conditions d'octroi...), et selon les montants demandés soumis à la commission sociale de la Branche. Le service Action sociale communique ensuite la décision au demandeur.

Toute demande n'aboutit pas systématiquement à l'attribution d'une aide.



L'offre AG2R LA MONDIALE pour les entreprises

AG2R LA MONDIALE offre une gamme étendue de solutions en protection sociale.

Santé

Complémentaire santé collective

Prévoyance

Incapacité et invalidité

Décès

Dépendance

Retraite Supplémentaire

Plan d'Épargne Retraite Entreprises (Article 83)

Retraite supplémentaire à prestations définies (Article 39)

Épargne salariale

Plan Épargne Entreprise (PEE)

Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)

Compte Épargne Temps (CET)

Passifs sociaux

Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Indemnités de licenciement (IL)

Engagement sociétal

Prévention et conseil social

Accompagnement

AG2R LA MONDIALE

14-16, boulevard Malesherbes

75008 Paris

www.ag2rlamondiale.fr

AG2R Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale

Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R

14-16, boulevard Malesherbes

75008 Paris

Siren 333 232 270

Le présent document n'a pas de valeur contractuelle, il n'est conçu qu'à titre d'information et ne remplace pas les définitions inscrites au contrat.

042020-89371 - Conception Graphique : Digi-France
Crédits photos : Getty Images, iStock by Getty Images